



Le Tract

SEPTEMBRE 2012

N° 230

Rédaction et Impression : Marie-Claude RABANY & Marie-Jo PROFOND

PRESIDENT

Pierre RABANY
5, rue du Zouave
69210 LENTILLY
☎ 04.74.01.75.85

VICE-PRESIDENT

Pierre-Henri BESSON
235 chemin de la Vie
Revèze
38690 COLOMBE
☎ 04.76.67.95.06

VICE-PRESIDENT

(Rétrovillette)
Philippe LACROIX
13 bis Avenue de la Gde
Armée
69500 BRON
☎ 09.51.18.14.52

SECRETAIRE (Lyon)

Lionel BONNIN
351 F route de Ravel
69440 ST LAURENT
D'AGNY
☎ 04.78.48.21.53

SECRETAIRE (Grenoble)

Raymond DELAUP
5 rue de l'Ecureuil
38130 ECHIROLLES
☎ 04.76.22.06.31

PIECES DE RECHANGE

Lyon

Jean-Paul JACQUARD
49 rue du Buisson
69450 FLEURIEU/SAONE
☎ 04.78.91.47.18

PIECES DE RECHANGE

Grenoble

François REYNAUD
3 rue des 3 Ponts
38120 ST EGREVE
☎ 04.76.75.23.08

EDITORIAL



Bonjour à tous,

Le mois de septembre a l'air de se présenter beaucoup plus clément que le mois d'août (grâce à la baisse de 6 centimes du litre de super). Profitez-en pour sortir vos voitures.

Dans ce tract vous trouverez un appel de Philippe Lacroix pour animer le village de Villette d'Anthon le dimanche 7 octobre avec nos voitures.

Vous trouverez également le bulletin d'inscription à l'Assemblée Générale du 25 novembre 2012.

L'équipe de Lionel a fini de débarrasser le local de pièces après de nombreux voyages aussi bien pour trier les pièces que pour la vente et le nettoyage complet.

Amitiés.

PIERRE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012

DATES	OBJETS	LIEUX
15-16 Septembre	Rétro-camping	TAIN (26)
21 Septembre	Réunion mensuelle	SATHONAY (69)
28 Septembre	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)
13-14 Octobre	Embouteillage	LAPALISSE (03)
14 Octobre	Bourse exposition	AVEIZE (69)
19 Octobre	Réunion mensuelle	SATHONAY (69)
21 Octobre	Bourse exposition	TALUYERS (69)
26 Octobre	Réunion mensuelle	GRENOBLE -38)
28 Octobre	Changement d'heure	Moins une heure
9-10-11 Novembre	EPOQU'AUTO	EUREXPO (69)
16 ou 17 Novembre	Soirée Beaujolaise	SATHONAY (69)
25 Novembre	Assemblée Générale	VILLENEUVE de MARC (38)
30 Novembre	Réunion mensuelle	GRENOBLE (38)



Le mot des Grenoblois

Salut à tous.

Après un mois d'août torride il nous a été agréable de retrouver la fraîcheur (un peu trop, d'accord !) on n'est jamais content décidément...mais je ne suis pas là pour faire une Chronique météo. La fraîcheur donc nous l'avons trouvée sur les bords de l'étang de Vasselin où Antoinette et Jean Loup ainsi que Claudine et Hervé nous avaient conviés pour une journée pêche.

Une bonne quarantaine de participants dont pas mal de Lyonnais et la plupart super gaulé (normal pour des pêcheurs) prêt pour taquiner le goujon ou la carpe, car pour trouver des truites il fallait plutôt se diriger vers le frigo. « L'étang est trop chaud et si je vous mets les poissons là-dedans ils ne vont pas être bien et vont se cacher et vos pêcheurs ne vont rien attraper » dixit l'éleveur. Qu'à cela ne tienne les organisateurs vont pallier à cet impondérable ; et les truites prévues vont être mises au frigo après avoir été, vidées, lavées, emballées pour que chacun puisse partir avec « sa pêche ».

Le matin Hervé et Jean Loup nous ont préparés des brochettes d'abats, reste du méchoui, accompagnées d'une super truite et nous les ont servies après l'apéro, rosé pamplemousse qu'Hervé et Claudine nous avaient préparé mais qui est resté à Charnecles.

On s'est quand même débrouillé pour ne pas mourir de soif et ce n'est que partie remise pour l'apéro d'Hervé.

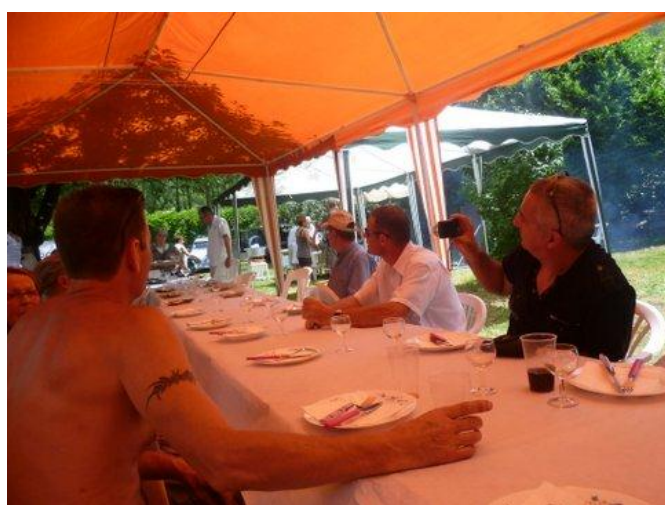
Après le repas tiré des sacs, chacun a pu faire ce qu'il voulait, comme prévu : pêche, sieste, papotage, boules.

C'était encore un bon moment, un grand merci aux G.O.

A très vite

RAY.

MECHOUI (suite en images)



Photos Monique et Jean-Pierre DECOSTERD

Conduite

Un nouveau modèle de permis de conduire à partir de janvier 2013

Publié le 11.07.2012 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

À compter du 19 janvier 2013, un nouveau modèle de permis de conduire va être délivré. Un arrêté publié au Journal officiel du vendredi 29 juin 2012 précise que ce nouveau modèle doit être doté d'une puce électronique.

À cette date, le permis de conduire prendra en effet sous la forme d'une carte de crédit sur laquelle seront insérées une photographie, avec les mentions liées à l'état-civil et aux droits à conduire du conducteur, une puce électronique et une bande de lecture optique. Les conducteurs qui ont un ancien modèle de permis devront le renouveler d'ici janvier 2014, la reprise des anciens titres n'intervenant pas avant 2014. Une fois obtenu ce nouveau modèle, il sera obligatoire de le renouveler chaque 15 ans.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne de 2006 qui prévoit un format unique et sécurisé pour les permis de conduire délivrés dans les pays de l'Union européenne (UE).

Informations à lire sur : <http://www.service-public.fr/actualites/002083.ttml>

Explications :

A partir de janvier 2013

D'ici quasiment un an, les permis roses en papier cartonné disparaîtront au profit du nouveau permis de conduire à puce, qui entrera en vigueur en janvier 2013. Il devra être renouvelé sans examen sur le même mode que les passeports.

Le nouveau permis de conduire à puce entrera en vigueur en janvier 2013. De la taille d'une carte de crédit, tous les automobilistes vont petit à petit en être dotés.

Un permis de la forme d'une carte bancaire. Le nouveau document, qui aura la forme d'une carte de paiement, contiendra les empreintes digitales du conducteur, ainsi qu'une puce qui permettra de régler les amendes routières par internet ou se connecter sur le site du ministère de l'Intérieur pour, par exemple, consulter son solde de points de façon plus rapide et commode qu'actuellement.

Un changement qui répond à un souci d'harmonisation.

Ces mesures, détaillées dans un décret publié jeudi au Journal Officiel, découlent d'une réglementation européenne de décembre 2006 sur l'harmonisation du permis de conduire. L'arrivée de ce permis répond à un triple objectif: lutter contre la fraude documentaire, garantir la libre circulation des personnes et améliorer la sécurité routière. Grâce à ce dispositif, en cas de contrôle, la police pourra, à l'aide de lecteurs placés dans ses véhicules, s'assurer que le document présenté n'est pas falsifié. De la même façon, elle aura accès à l'historique du conducteur qui ne devrait plus pouvoir échapper au paiement des PV, y compris dans un autre pays de l'Union que celui dont il est ressortissant.

Un permis à renouveler de la même manière qu'un passeport.

C'est le gros changement. Ce nouveau permis devra être renouvelé, tous les quinze ans sans examen, sur le même principe que les passeports. Les permis de conduire de catégories C (poids lourd) et D (transports en commun) devront en revanche être renouvelés tous les cinq ans. Ce renouvellement du permis permettra d'actualiser la photo d'identité et l'adresse de son titulaire.

L'automobiliste devra s'acquitter au minimum des frais d'envoi du nouveau permis, a indiqué le ministère, qui affirme n'avoir pas encore décidé si le document lui-même serait facturé.

Jusqu'à 2033 pour l'adopter.

Les titulaires d'un permis de conduire antérieur au 19 janvier 2013 devront alors l'échanger contre son semblable à puce avant 2033. Plus de 40 millions de permis roses, sans date de péremption, sont actuellement en circulation en France et seront concernés.

Du nouveau pour les deux roues.

Dans le cadre de cette harmonisation européenne, le décret rappelle que le permis moto va également subir quelques modifications à partir de janvier 2013.

Si le permis A1 pour les motos jusqu'à 125 cm³ restera accessible à partir de 16 ans, un permis intermédiaire fera son apparition, le permis A2, pour les motos entre 125 et 600 cm³, accessible à partir de 18 ans.

Après deux ans, le titulaire de ce permis pourra accéder au permis A (toutes motos), sous réserve d'une formation de sept heures. Le jeune motard sera donc «bridé» pendant deux années.

Le permis A, sans limite de cylindrée, sera alors directement accessible à partir de l'âge de 24 ans.

Dernière nouveauté, cette fois pour les scooters : une nouvelle catégorie de permis sera créée à partir de 2013 pour conduire un cyclomoteur de 50cm³ : le permis AM. Pour le décrocher, il faudra alors avoir 14 ans, avoir réussi une épreuve de code de la route et suivi une formation de sept heures dans une école de conduite



ST MARTIN EN HAUT le 2 septembre 2012

Voici les photos que j'ai prises à St-Martin-En-Haut dimanche. Il m'a semblé qu'il y avait moins de monde que l'an passé. Il est vrai que le temps n'était pas propice.



Pierre BOYER

Le temps frais, presque froid du dimanche matin n'a pas empêché une demi-douzaine de vendeurs à se déplacer. Le soleil et la chaleur sont apparus vers midi et ont permis à environ 200 voitures de répondre présents à cette manifestation. De nombreux membres du club s'étaient déplacés à cette occasion.

Pierre

SORTIE PECHE le 2 septembre 2012



Photos Hervé



Dimanche 7 Octobre 2012

La Mairie de Villette d'Anthon recherche plusieurs véhicules pour transporter des personnes âgées le dimanche 7 octobre 2012 dans les rues du village. Vue l'aide que nous apporte la Mairie pour notre bourse « Rétrovillette » il serait de bon aloi de répondre positivement à cette requête.

Pour plus de renseignements contacter Philippe LACROIX au 09.51.18.14.52 ou 06.66.00.21.20.

Après le piratage de son ordinateur Philippe LACROIX a changé de mail : Nouveau mail : phb.lacroix69@yahoo.fr

SORTIE INTER-CLUBS le 9 septembre 2012

Cette sortie a réuni une quarantaine de voitures au Musée Henri Malartre à Rochetaillée où un petit déjeuner fut servi à tous les participants dont 9 membres du Club. Puis direction St Cyr sur Menthon par la route longeant la Saône. Toutes nos voitures furent garées au même endroit au « Domaine des Planons » où un apéritif fut servi aux soixante participants à cette journée. Après la visite du parc et de la ferme, direction Châtillon sur Chalaronne où un guide nous attendait pour nous parler des origines de Châtillon. Puis ce fut la séparation et tout le monde fut content de cette journée ensoleillée qui nous a permis aux clubs présents dans le village Citroën à Epoqu'Auto de mieux se connaître. Certains attendent avec impatience la prochaine sortie inter-clubs.

Merci à Jean-Noël, du Club IDéaleDS d'avoir participé à l'élaboration de cette sortie et d'avoir rédigé le Road-book. Philippe, du Lyon 2CV Club, s'est occupé de l'apéritif. Marie-Claude s'est occupée d'accueillir les participants le matin en leur proposant un café.



PIERRE

Avec le beau temps et la bonne humeur, le café et viennoiseries.... le tout bien engagé fût, me semble-t-il, bien réussi ; merci à vous deux.



Photos Jean-Noël MAINAUD (IDéaleDS)



Photo Jean-Louis PARINO (CX Club de France)



RETRO-CAMPING à TAIN L'HERMITAGE **le 15 Septembre 2012**

A l'occasion de la fête du Patrimoine l'association « AIRE N7 » (association inter-régionale des élus de la nationale 7) a organisé un « Rétro-camping » au camping municipal de Tain l'Hermitage pour promouvoir la nationale 7 avec la présence de Thierry Dubois. De nombreux participants avec des caravanes ou des camping-cars des années 60 répondirent à l'appel et une cinquantaine de véhicules se retrouvèrent pour une balade matinale de Tain à la Roche de Glun, puis traversée du Rhône pour remonter jusqu'à St Vallier et revenir sur Tain. Après cette balade d'une soixantaine de kilomètres, un apéritif a été offert par la municipalité sur le terrain de camping.

Une dizaine de membres du Club ont répondu présent pour cette journée qui compta jusqu'à 150 voitures au milieu de l'après-midi.

Le soir certains du club sont restés pour le banquet, l'embrasement de la place du Taurobole et le bal de la N7.



PIERRE

ASSEMBLEE GENERALE LE 25 Novembre 2012

Attention, changement de lieu.

Rendez-vous à 9 h30 h au « **GRILL SUBTIL à VILLENEUVE DE MARC**, chemin du bois (navigation GPS, entrer RD 41 E) Téléphone 04.74.58.74.44 – site www.legrillsubtil.com

Café d'accueil 9h30 – 10h

Début de la réunion : 10 h. Repas : 12 h.

Nom Prénom

Téléphone :

Nombre de personnesx 23 € =€

MENU

Jambon cru et petite salade verte aux noix et oeuf haché

Grenouilles poêlées à la provençale (Préciser choix de M. ou de Mme) :

OU

Emincé de veau sauce forestière (Préciser choix de M. ou de Mme) :

Gratin dauphinois

Fromage au choix

Assiette gourmande (3 desserts différents)

Apéritif - Vin - Café compris.

N'oubliez pas de choisir votre plat chaud et de l'indiquer en renvoyant le bulletin d'inscription.

Le bulletin d'inscription et le chèque à l'ordre de **LA TRACTION RHONE ALPES** sont à adresser à

Jean-Loup BLANC-MATHIEU

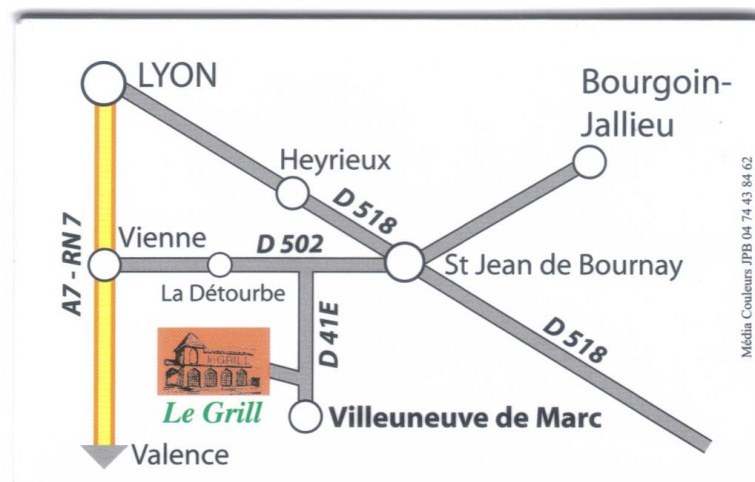
143 chemin de la Tour – Clermont

38850 CHIRENS

06.11.13.19.32 ablancmathieu@yahoo.fr

avant le vendredi **9 novembre 2012.**

Merci de votre participation à ce moment essentiel de l'association.



PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE du 25 novembre 2012

Nom Prénom

Est candidat au poste de :

Président

Vice-Président

Secrétaire

Trésorier

Tract

Site internet

Déroulement de l'Assemblée Générale du 25 Novembre 2012

- 1 - Rapport moral
- 2 - Rapport d'activité
- 3 - Rapport financier
- 4 - Quitus du bureau
- 5 - Approbation des comptes
- 6 - Renouvellement des membres du bureau
- 7 - Budget prévisionnel
- 8 - Cotisation 2013
- 9 - Rétrovillette 2013
- 10 - Pentecôte 2013 et sorties
- 11 - Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné membre de la TRACTION RHONE ALPES donne
tout pouvoir à M. pour me représenter à l'Assemblée Générale qui
aura lieu le 25 novembre 2012.

FLASH INFO FFVE N°41 du 29 août 2012

Les Journées du Patrimoine pour les Restos du Cœur

Chers Amis,

Encore merci à tous ceux qui ont commandé les plaques des Journées du Patrimoine 2012.

Ainsi, la Fédération et les Collectionneurs pourront une nouvelle fois faire une bonne action : donner aux Restos du Cœur.

Quelques retardataires ne se sont pas encore manifestés : qu'ils le fassent au plus vite !

Bien amicalement,

Claude Delagneau



DIVERTISSEMENT

Une dame se penche du haut de la Tour Eiffel et demande au gardien :

"Les gens se jettent-ils souvent d'en haut? "

Et le gardien répond :

"Oh non! Madame, une seule fois...."

Un centenaire consulte son médecin auquel il se plaint de troubles divers. -"Hélas!, dit le docteur, je ne peux pas vous rajeunir!!! "

- "Mais, fait le centenaire, ce n'est pas ce que je vous demande..."

- Ce que je souhaite simplement, c'est de continuer à vieillir... "

Dans le train, le contrôleur dit à une dame :

- "Votre billet est pour Besançon Madame! Or ce train va à Mulhouse... "

- "Ça c'est ennuyeux, rumine la voyageuse... Et ça arrive souvent au chauffeur de se tromper ainsi ?" elle est bonne celle-là!...

Un couple de campagnards monte à Paris pour faire un peu de tourisme.

A la Porte Maillot, il prend un bus pour aller au musée du Louvre.

Arrivé à la place de l'Etoile, le chauffeur lance :

- Charles de Gaulle !

Un grand Monsieur descend du bus.

Le bus prend alors la direction des Champs-Élysées et, à l'arrêt du rond-point, le conducteur crie :

- Franklin Roosevelt !

Un étudiant se lève et descend. A la nouvelle halte au niveau du Grand Palais :

- Georges Clemenceau !

Un vieux Monsieur quitte le bus. Alors, la campagnarde dit à son mari :

- On ne saura jamais où descendre; on n'a pas donné notre nom au chauffeur.

Une dame qui donne un grand dîner, dit à l'extra qu'elle a engagé pour la circonstance :

- Vous servirez la tête de veau avec un citron dans la bouche et du persil dans les oreilles.

- Bien, Madame, mais est-ce que je ne risque pas d'être un peu ridicule.

